

➤ **Présentation générale**

Le diplôme « Éducateur de Handball » est un Titre à Finalité Professionnelle (TFP) de niveau 4 inscrit pour 5 ans au Répertoire National des Certifications Professionnelles.

Il répond aux obligations de l'article L212-1 du code du sport et permet à son détenteur d'exercer des fonctions d'encadrement du handball contre rémunération.

Le TFP 4 "Éducateur de Handball" est composé de deux mentions :

Mention « Entraîneur territorial »

Mention « Animateur des pratiques socio-éducatives et sociétales »

Cette formation sera accessible en parcours continu à toute personne ayant la volonté de faire du handball son métier ou en parcours modulaire discontinu pour celle souhaitant acquérir de nouvelles compétences.

Elle développera une double compétence :

- **D'entraîneurs** de jeunes et d'Adultes de Niveau territorial
- **De développeur** à travers la connaissance des nouvelles pratiques, des diplômes d'encadrement de l'arbitrage (AEA) et du pilotage de projets

La formation a l'ambition de former des professionnels ayant des **compétences multiples** pour répondre à tous les besoins du club de demain.

➤ La formation est ouverte à l'apprentissage.

Les personnes de moins de 30 ans sont éligibles au contrat d'apprentissage. Pas de limite d'âge pour les personnes ayant une Reconnaissance Qualité Travailleur Handicapé, et les sportifs de haut-niveau.

Le contrat d'apprentissage assure une prise en charge totale du coût de la formation et permet d'avoir le statut de salarié(e) apprenti(e).

Des informations sont mises en ligne sur le site Internet du CREPS :

<https://www.creps-nancy.fr/formation.CFA>

La formation est également accessible via le [Compte Personnel de Formation](#).

➤ **Prochaines dates :**

Cette formation se déroulera du 1^{er} décembre 2021 au 31 mars 2023

Dates des tests de sélection : mercredi 3 et jeudi 4 novembre 2021.

Dates du positionnement : lundi 3 janvier 2022.

➤ **Désignation du métier et des fonctions**

Le métier "**Éducateur de handball**" répond à 3 besoins principaux, actuels et émergents liés à l'environnement et aux structures dans lequel il est amené à agir :

- Animer les différentes offres de pratiques dans et en dehors de la structure
- Encadrer la pratique sportive dite traditionnelle et compétitive dans la structure
- Promouvoir les activités et les services de la structure

Pour y répondre, l'Éducateur de Handball est amené à développer des activités dans différents domaines :

- La participation à la vie associative de la structure de handball
- L'animation de pratiques de handball à visée socio-éducative et sociétale
- L'entraînement d'une équipe en compétition jusqu'au niveau régional

La typologie et l'appellation des emplois liée à ce métier sont, à ce jour, multiples : **AGENT DE DÉVELOPPEMENT SPORTIF - ANIMATEUR DÉVELOPPEUR - ÉDUCATEUR ENTRAINEUR - ENTRAINEUR - ANIMATEUR SOCIO-SPORTIF - ANIMATEUR ÉDUCATEUR**

➤ **Conditions d'accès :**

Exigences préalables à l'entrée en formation (EPEF)

Le candidat doit au moment de son entrée en formation :

- être âgé de 18 ans révolus
- être licencié à la FFHANDBALL tout au long de sa formation ;
- être titulaire du PSC1 ou de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou un diplôme équivalent.

➤ **Description des tests de sélection**

Voir document PDF.

➤ **Calendrier**

Durée de la formation :

- ✓ 858 heures dont 452 heures en centre pour 2 mentions pour le parcours en continu et 406 heures en entreprise.
- ✓ 962 heures dont 556 heures pour le parcours en apprentissage sur une période de 16 mois et 406 heures en entreprise.

- ✓ Tests de Sélection : mercredi 3 et jeudi 4 novembre 2021.
- ✓ Date limite d'inscription aux tests le 3 octobre 2021 dernier délai.

2 parcours complets de formation double mention :

- Pour les apprentis & les salariés : du 1er décembre 2021 au 31 mars 2023.

Les parcours modulaires seront prochainement mis en ligne.